

trajectoires

Entreprendre et réussir en Seine-et-Marne

N°41
SEPTEMBRE
OCTOBRE
2015

LE FABLAB DE LA CITÉ DESCARTES OUVRE EN OCTOBRE

L'EMPLOI EN SEINE-ET-MARNE : RETROUVEZ TOUTES LES DONNÉES EN LIGNE !

LA SNIE À BRIE-COMTE-ROBERT, PRIORITÉ AU BIEN-ÊTRE DES SALARIÉS

DÉPARTEMENT DE SEINE-ET-MARNE

DOSSIER

LA SEINE-ET-MARNE ROULE POUR LE GAZ VERT

MAURITZ ET JACQUES-PIERRE QUAAK,
PROPRIÉTAIRES DE LA FERME D'ARCY À CHAUMES-EN-BRIE

SEINE & MARNE DEVELOPPEMENT

INSTANTANÉ SEINE-ET-MARNE

PAR **YANN PIRIOU**

Le nouveau siège social de la SNIE à Brie-Comte Robert a été conçu comme un campus à l'américaine afin d'offrir des conditions optimales aux employés.

sommaire

trajectoires
SEPTEMBRE-OCTOBRE 2015 — **N°41**

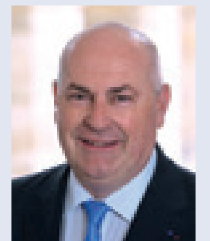


EN COUVERTURE
MAURITZ ET JACQUES-PIERRE QUAAK, PROPRIÉTAIRES DE LA FERME D'ARCY À CHAUMES-EN-BRIE



vos contacts :
Patricia Montin
p.montin@smd77.com
Isabelle Cabrol
i.cabrol@smd77.com







IMPULSER UNE DYNAMIQUE AMBITIEUSE DE L'ENSEMBLE DES ACTEURS ÉCONOMIQUES

PAR **JEAN-JACQUES BARBAUX,** PRÉSIDENT DU DÉPARTEMENT DE SEINE-ET-MARNE
ET **ARNAUD DE BELENET**, PRÉSIDENT DE SEINE-ET-MARNE DÉVELOPPEMENT

Le contexte que nous avons trouvé en arrivant aux responsabilités s'inscrit dans une triple contrainte. La situation économique tout d'abord qui fragilise nos concitoyens et qui pèse sur la compétitivité de nos entreprises. Cette crise économique a comme conséquence directe la forte tension budgétaire des politiques publiques, en particulier celles assumées par le Département, dans le secteur social notamment.

À ces deux premières contraintes s'ajoutent les nombreuses initiatives gouvernementales qui font planer l'incertitude sur l'avenir de nos institutions. Regroupement des Régions, création des métropoles et des intercommunalités transdépartementales, loi sur la Nouvelle Organisation territoriale de la République, sont autant de projets hasardeux qui fragilisent nos territoires sans démontrer qu'ils sont sources d'économie dans les dépenses publiques et sources de liberté pour nos petites et moyennes entreprises.

Face à cette situation, nous sommes déterminés à agir dans le domaine économique pour développer et renforcer l'attractivité du territoire départemental et favoriser la compétitivité des entreprises, sources de création de valeur et d'emploi, au service des Seine-et-Marnais. Cette ambition nécessite aussi de redéfinir les moyens mis en œuvre et d'impulser une dynamique ambitieuse de l'ensemble des acteurs économiques. Une « feuille de route » rassemblera les objectifs que nous nous fixerons pour les trois prochaines années, avant d'évaluer leurs résultats pour les années suivantes.

La Seine-et-Marne a des atouts précieux et doit faire face à des enjeux économiques spécifiques au sein de l'Île-de-France et l'évolution rapide de sa population, plus de 95 000 actifs supplémentaires à l'horizon 2030, ne peut se réaliser au détriment de l'emploi.

À L'HEURE DU NUMÉRIQUE, LE RAPPROCHEMENT DE L'HABITAT ET DE L'EMPLOI EST DÉSORMAIS POSSIBLE.

Avec le plus faible ratio emploi / actif de France, deux emplois pour trois actifs, le département ne peut se résoudre à être le champion des distances domicile – travail, et du temps passé dans les transports, collectifs ou non.

L'accélération de la métropolisation du Grand Paris s'inscrit dans la compétition que se livrent ce que les urbanistes appellent les « villes mondes » et le fait que Paris en fasse partie est l'atout paradoxal de la Seine-et-Marne. Mais cette compétition, désormais mondiale, doit s'accompagner d'une attention particulière à tous les territoires qui concourent à sa réussite. À l'heure du numérique, le rapprochement de l'habitat et de l'emploi est désormais possible, nous devons saisir cette opportunité pour faire de l'attractivité de la Seine-et-Marne une priorité.

presidence@smd77.com

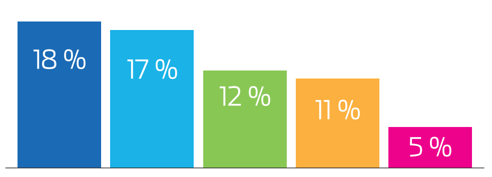


BILAN DE L'ACTIVITÉ "IMPLANTATION" DE SEINE-ET-MARNE DÉVELOPPEMENT AU 31 AOÛT 2015



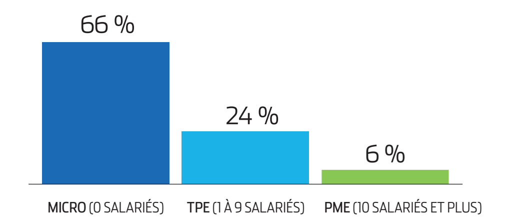
Source : Seine-et-Marne Développement

TOP 5 SECTORIEL DES ENTREPRISES SEINE-ET-MARNAISES (EN NOMBRE D'ÉTABLISSEMENTS)



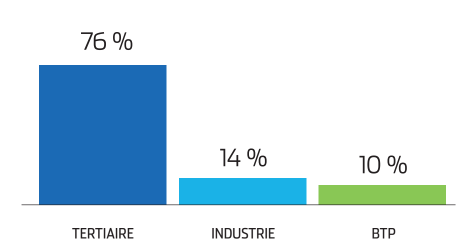
Source SIRENE – INSEE - Traitement Seine-et-Marne Développement

TAILLE SALARIALE DES ENTREPRISES SEINE-ET-MARNAISES



Source SIRENE – INSEE - Traitement Seine-et-Marne Développement

RÉPARTITION DES EMPLOIS EN SEINE-ET-MARNE (TOUS SECTEURS D'ACTIVITÉS CONFONDUS)



Source SIRENE – INSEE - Traitement Seine-et-Marne Développement

Retrouvez toutes nos publications sur
seine-et-marne-invest.com/invest/observatoire-economique



LE FABLAB DE LA CITÉ DESCARTES OUVRE SES PORTES EN OCTOBRE

Pour tous les porteurs de projet, un FabLab est une vraie caverne d'Ali Baba : ils y disposent en effet de toutes les ressources technologiques pour construire des prototypes et donner naissance aux objets du futur. Celui de la Cité Descartes est maintenant opérationnel.

Pour l'inauguration du FabLab de la Cité Descartes à Champs-sur-Marne, les dates des 8, 9 et 10 octobre n'ont pas été choisies par hasard. Quelle meilleure occasion que la Fête de la Science pour convier étudiants, chercheurs, entreprises et grand public à venir découvrir un nouvel équipement dédié à l'innovation ? Soutenu par de multiples partenaires(1), ce FabLab, le 3e en Seine-et-Marne, propose sur 150 m² une panoplie entière de ressources, logiciels et machines destinés à concevoir et à fabriquer prototypes et petites séries. Pendant trois jours, les futurs utilisateurs de cet atelier du futur jouxtant l'Incubateur Descartes qui le gère, pourront participer à des animations, démonstrations, ateliers et conférences. Ils auront libre accès aux imprimantes 3D, à la fraiseuse, à la machine à coudre-brodeuse numériques, aux découpeuses laser et à plasma ainsi qu'à divers autres outillages électroniques ou à bois représentant un investissement de quelque 110 000 €. ■

En savoir + : www.fablab-descartes.com

(1) La Communauté d'agglomération du Val Maubuée, la Région Île-de-France, le Département de Seine-et-Marne et Seine-et-Marne Développement, l'Université Paris Est, le FCBA, la Fondation Orange et Epamarne

LE PACTE SUD 77 EST PLUS QUE JAMAIS MOBILISÉ

En décembre 2013 naissait le Pacte Sud 77 destiné à porter collectivement des ambitions communes pour le Sud du territoire. Un an et demi plus tard, les 13 actions mises en place par le Pacte Sud 77 poursuivent leur déploiement.

Conformément à l'un des axes du Pacte sud 77 – accompagner et structurer l'offre d'accueil aux entreprises –, les partenaires poursuivent le déploiement d'une "cellule de veille" apte à apporter des réponses rapides et coordonnées à toute problématique d'entreprise qui leur serait soumise. Il a par ailleurs lancé, en janvier 2015, une étude pour évaluer l'offre du territoire Sud seine-et-marnais en tant qu'espace économique et zone d'activités, dans l'objectif d'améliorer le parcours résidentiel et l'accueil des entreprises. Dans le même esprit, le Pacte Sud 77 accompagne la mise en œuvre de la Plateforme RH Sud 77 (portée par Seine-et-Marne Développement), qui vise à accompagner les dirigeants d'entreprise, en leur apportant les conseils et outils nécessaires à leurs problématiques RH (recrutement, formation, environnement réglementaire, etc). Une autre action dédiée à l'art et l'artisanat d'art a également été initiée. Enfin, parmi les initiatives récentes, figure la candidature du Pacte Sud 77 au programme européen LEADER, destiné à accompagner des actions locales de développement dans les territoires ruraux. ■

e.pages@smd77.com

LE SITE CRÉA 77 FAIT PEAU NEUVE

La mise à jour du site internet du réseau Créa 77, visant à améliorer l'ergonomie et l'expérience utilisateurs, préservera les fonctionnalités et contenus.

En refonte depuis quelques mois, c'est début septembre qu'une nouvelle version du site internet Créa 77 verra le jour. Elle sera identique pour les contenus, mais présentée sous une forme plus fluide et plus lisible. Ce véritable agenda global départemental restera ainsi une importante plateforme d'informations et de mise en relation entre les porteurs de projets et les partenaires (chambres consulaires, pépinières d'entreprises, clubs de créateurs, plateformes d'initiatives locales...). On y retrouvera l'ensemble des manifestations de Seine-et-Marne, les événements proposés par les partenaires du réseau – et on bénéficiera toujours de possibilité de s'y inscrire en ligne. ■

b.lechartier@smd77.com


© SMD-D-ROZENBERG

E3 Cortex à Thieux

LE DÉPARTEMENT AUX CÔTÉS DES ENTREPRISES

La redistribution des compétences qui place les régions en 1ère ligne pour l'économie et l'emploi n'entame en rien la volonté du Département de Seine-et-Marne de soutenir les entreprises.

« Un emploi créé, c'est un revenu de solidarité en moins » a martelé Jean-Jacques Barbaux, le Président du Département de Seine-et-Marne, en visite fin août dans deux entreprises de Thieux (E3 Cortex – emballage industriel) et Dammartin-en-Goële (Brovarec Services – broches et électrobroches). Accompagné par Seine-et-Marne Développement, il a clairement indiqué sa volonté de suivre les acteurs économiques dans leur développement. 17 M€ seront ainsi consacrés à l'emploi d'ici la fin de l'année.

L'action du Département est indispensable sur un territoire riche en PME/PMI qui ne sont pas éligibles aux aides régionales. Dans leurs problématiques liées à la création d'entreprises, l'innovation, l'export ou au développement durable, ces dernières continueront de trouver auprès du Département et de Seine-et-Marne Développement les experts et les aides qui faciliteront leur expansion. ■

En savoir + : www.seine-et-marne-invest.com

d.rozenberg@smd77.com


© KHALEX PASCALOWITCH

DESTINATION MAROC

La soirée annuelle des Conseillers du Commerce Extérieur 77 se tiendra le 22 septembre 2015 de 17h30 à 21h, à l'INSEAD Fontainebleau, sur le thème du Maroc.

Comme chaque année, les Conseillers du Commerce Extérieur (CCE) du département organisent une soirée visant à favoriser le développement et l'export des entreprises seine-et-marnaises à l'international. L'édition 2015, en partenariat avec la Confédération Générale des Petites et Moyennes Entreprises (CGPME) de Seine-et-Marne, est consacrée au Maroc, pays en voie d'émergence. Au programme : un point sur ses infrastructures, sa stratégie industrielle, son expansion vers le reste de l'Afrique... Cette soirée sera ponctuée de témoignages et de retours d'expériences de chefs d'entreprises du département partis s'exporter au Maroc. Elle se tiendra en présence de Jean-Marie Grosbois, Président de la Chambre Française de Commerce et d'Industrie au Maroc, d'élus locaux et des partenaires officiels. ■

Pour s'inscrire : jc.mecaservices@orange.fr

e.quillere@smd77.com

LES PEINTURES CHAMPENOISES FONT BONNE IMPRESSION

L'entreprise artisanale seine-et-marnaise spécialisée dans la peinture et la décoration a décidé de réduire considérablement sa consommation d'eau et ses rejets pollués.

Une dizaine de peintres qui rincent quotidiennement leurs rouleaux à l'eau, ce sont des dizaines de m^3 de rejets pollués chaque année. Les Peintures Champenoises, PME de Champagne-sur-Seine, a pris ses responsabilités en s'équipant d'une machine de lavage en circuit fermé. “Cette action résulte de notre participation au programme PME et Développement Durable en Seine-et-Marne” explique Laurent Hébras qui se prépare à prendre la succession de sa mère à la tête de l'entreprise. “Par-delà le gain de temps et d'argent, cette évolution s'inscrit dans notre stratégie : développer de façon raisonnée une entreprise durable”. Le jeune dirigeant participe régulièrement aux réunions du club initié par Seine-et-Marne Développement, jugeant “les partages d'expériences et échanges de bonnes pratiques motivants et très enrichissants”. ■

h.chenard@smd77.com

TOUS CONNECTÉS !

Les étudiants seine-et-marnais ont du talent. Deux de leurs projets viennent d'être récompensés pour leur caractère tout à la fois technologique et innovant.

La livraison de colis par drone ? C'est le projet d'Hadrien Busieau et Thomas Denner, ingénieurs de l'École des Ponts Paris Tech, lauréats 2015 du concours "Tous connectés" en Seine-et-Marne. Ce dispositif soutenu dans le département par l'Université Paris Est et PEPITE 3EF (Entrepreneuriat Etudiant dans l'Est Parisien) vise à promouvoir des projets technologiques et innovants portés par des jeunes étudiants. Autres lauréats parmi les sept projets en concours le 18 juin dernier à l'UPEM, Thomas Bardoux (UPEM) et Hélène Chu (CNAM) pour "Signo", coup de cœur du public, un lecteur de musique audio-connecté aux téléphones portables. Le jury a également souligné la qualité du projet d'Anaïs Kali : Monpetitbalcon.fr, plateforme collaborative pour citadins jardiniers en herbe et amoureux de cuisine. Les lauréats pourront défendre leur projet pour obtenir le statut d'étudiant- entrepreneur par le biais du comité PEPITE 3EF qui instruira la demande pour le compte du Ministère de l'Education Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche. ■

b.lechartier@smd77.com


© UPEM

« Signo », coup de cœur du public du concours « Tous Connectés »

SURAMORTISSEMENT MODE D'EMPLOI

Le 16 avril, le Gouvernement a entériné une mesure de suramortissement destinée à inciter les entreprises à investir.

Une mesure exceptionnelle en faveur de l'investissement productif des entreprises a été votée par le Sénat en avril dernier. Elle propose une déduction d'impôt qui s'ajoute à l'amortissement classique et s'élève à 40 % du prix de revient de l'investissement, ce qui représente donc un double avantage : en termes de trésorerie mais aussi de rendement. Sur un investissement de 100 000 euros, par exemple, l'économie supplémentaire d'impôt par rapport à un investissement traditionnel s'élève à 13 000 euros. Peuvent en bénéficier toutes les entreprises soumises au régime réel d'imposition sans distinction de secteur ni de taille, pour des investissements entre le 15 avril 2015 et le 14 avril 2016. Elle se répartit linéairement sur toute la durée d'utilisation du bien. ■



VERROUILLEZ VOS INNOVATIONS AVEC L'INPI ÎLE-DE-FRANCE

L'innovation, bien protégée, est un formidable atout pour le développement des PME/PMI. L'INPI Île-de-France vous propose des clés pour bien maîtriser la protection industrielle.

Entre 2012 et 2013, le nombre de brevets déposé à l'INPI par des entreprises ou des porteurs de projets seine-et-marnais a augmenté de 58 %. C'est une des plus belles progressions d'Île-de-France. Ce chiffre est d'autant plus remarquable que les entreprises hésitent souvent à protéger leur innovation, considérant la protection industrielle davantage comme une procédure longue et onéreuse que comme un élément essentiel de leur stratégie de développement. Pourtant, pourquoi consacrer temps et crédits à de la R&D si les produits et process qui en découlent sont ensuite accessibles à la concurrence ? Afin de convaincre les chefs d'entreprises des enjeux d'une protection industrielle bien comprise et bien menée, l'INPI leur propose la gamme de services d'accompagnement Coaching INPI. Parmi ceux-ci, Master Class PI, plus particulièrement dédiée aux start-up, PME et ETI innovantes souhaitant se perfectionner en PI. Cette formation qui regroupe une dizaine d'entreprises propose sur six mois, deux ateliers collectifs, un diagnostic personnalisé et jusqu'à quatre coachings individuels d'une demi-journée. Ce programme est pris en charge à 70 % par l'INPI dans le cadre du soutien aux entreprises innovantes, 3 000 € demeurant à leur charge. ■

Les inscriptions sont ouvertes pour la prochaine session parisienne se déroulant les 16 et 17 décembre prochains.
En savoir + : Frédéric Auclair, INPI Île-de-France, fauclair@inpi.fr


r.nouat@smd77.com

EN BREF...

LES RENDEZ-VOUS DE LA CRÉATION D'ENTREPRISE 77

Les rendez-vous de la création d'entreprise 77 se tiendront le 30 septembre à Meaux, de 9h à 13h, à la Maison de l'Economie et de l'Emploi. Piloté par la Chambre de Commerce et d'Industrie et la Chambre de Métiers et de l'Artisanat du département, cet événement encourage les entrepreneurs à bâtir et à financer leur projet de création d'entreprise.

CHALLENGES NUMÉRIQUES 2015

L'appel à projet des Challenges numériques 2015 est ouvert à tous les porteurs de projets, collectivités et entreprises jusqu'au 30 septembre. L'objectif : valoriser les projets numériques développés en Seine-et-Marne. Sur l'ensemble des candidatures, 10 seront sélectionnées par le comité "Digitall77", puis trois lauréats seront désignés lors de la soirée du 15 décembre par des chefs d'entreprises, élus et partenaires institutionnels suite à la présentation de leur film promotionnel. Ils recevront un prix allant de 1 000 à 3 000 euros.

RACHAT DE MELUN IMPRESSIONS PAR ESPACE GRAPHIC

Spécialisée dans l'impression, la société Espace Graphic à Écuelles confirme son ambition de croissance avec le rachat, en février 2015, de Melun Impressions. Cette opération lui permet de doubler sa capacité de production en s'ouvrant au marché des PME locales et d'investir dans les nouvelles technologies. Espace Graphic devient ainsi l'un des acteurs majeurs de la production d'imprimés dans la région.



LA SEINE-ET-MARNE *ROULE POUR LE GAZ VERT*

Le site de Létand Biogaz, exploitation de 620 ha en grandes cultures céréalières et légumières à Sourdun, injecte 11 GWh de biométhane chaque année, soit les besoins en chauffage de près de 920 foyers couverts par le biométhane injecté.

En Seine-et-Marne, on a des idées et des convictions ! Sur les pas des frères Quaak, les pionniers du biogaz par injection, le département est le leader français pour la production de cette énergie renouvelable qui valorise les effluents agricoles et fournit un gaz vert aux innombrables atouts dans un circuit économique court et local.

Le Conseil départemental élu au printemps a clairement annoncé sa volonté de poursuivre la course en tête en favorisant la création de nouvelles installations pour offrir de nouveaux débouchés à son agriculture, alimenter les foyers seine-et-marnais et promouvoir le Gaz Naturel pour Véhicules (GNV) sur un territoire propice à son essor en raison de l'importance de son activité logistique.



Bioénergie de la Brie à Chaumes-en-Brie est la première propriété agricole de France à avoir produit du biométhane.

LE BIOGAZ : UNE NOUVELLE ÉNERGIE POUR LA SEINE-ET-MARNE !

Valorisation des déchets, alternative aux énergies fossiles, développement d'un carburant vert, diminution des émissions de CO2 et des engrais chimiques dans l'agriculture, création d'emplois non délocalisables… le biogaz a tout pour séduire. La Seine-et-Marne a été conquise la première et elle continue de faire la course en tête.

Le 28 août 2013, quand les frères Mauritz et Jacques-Pierre Quaak ont injecté leurs premiers m^3 de biométhane dans le réseau seine-et-marnais de GrDF (voir l'article page 9) au terme de sept longues années de procédures, ils ont ouvert une voie dont on ne mesurait peut être pas encore assez l'impact. Aujourd'hui, en plein débat sur l'indispensable transition énergétique à accomplir, la Seine-et-Marne a pleinement conscience des atouts qu'elle a en main pour contribuer au développement d'une filière riche de promesse et d'avenir.

La Seine-et-Marne en pôle position

Déjà leader national avec trois des neuf installations de méthanisation par injection fonctionnant à ce jour en France, elle compte bien accroitre son avance : trois autres ouvriront en 2016 dans les secteurs de Meaux, Brie-Comte-Robert et Ecuelles et plusieurs projets sont à l'étude. Le Conseil départemental, son nouveau Président Jean-Jacques Barbaux l'a rapidement indiqué après son élection en avril dernier, appuie fortement cette dynamique. « Les atouts du biogaz sont évidents, détaille Harold Chénard, en charge de la filière éco-activités à Seine-et-Marne Développement. Non content d'ouvrir de nouvelles perspectives de valorisation aux déchets, en particulier agricoles tout en contribuant à l'indépendance énergétique du pays, il offre aussi une alternative au diesel au travers du Gaz Naturel pour Véhicules (GNV) avec les effets bénéfiques que l'on imagine sur un territoire riche en activités logistiques. Si l'on ajoute à cela que le digestat liquide, obtenu après fermentation des matières organiques et production du biogaz, se substitue naturellement aux engrais chimiques utilisés dans les exploitations agricoles, on obtient un cercle vertueux qui se développe dans une économie circulaire locale, et donc non délocalisable ».

La Chambre d'agriculture de Seine-et-Marne, elle aussi, appuie fermement cette innovation. Pour son Président Thierry Bontour, « elle permet d'envisager une évolution positive des systèmes de productions (cultures et élevages) et leur complémentarité. Aussi proposons-nous aux porteurs de projets un accompagnement technique, financier et administratif selon des modalités qui seront détaillées le 23 septembre prochain lors d'une journée d'information dans nos locaux ». ■

BIOGAZ MODE D'EMPLOI

La production de biogaz résulte naturellement de la dégradation de matières organiques extraites de différents intrants (effluents d'élevage, fumiers équins, déchets agricoles et agroalimentaires, boues des stations d'épuration…). Deux filières de valorisations existent pour cette énergie renouvelable. La cogénération – la plus ancienne et la plus importante – permet de produire de la chaleur et de l'électricité. Ses performances énergétiques sont moindres et elle nécessite des bassins de vie à proximité pour valoriser la chaleur produite. La seconde filière, dite « par injection », est autorisée en France depuis 2011. Elle nécessite d'épurer le biogaz pour obtenir du biométhane, un gaz combustible identique au gaz naturel, pouvant être injecté dans le réseau de GrDF. L'investissement est plus conséquent, mais la rentabilité supérieure.

Avec trois des neuf unités de méthanisation par injection existant à ce jour dans l'Hexagone, la Seine-et-Marne se situe au 1er rang français. Elle devrait encore consolider ses positions dans les années à venir avec une dizaine d'installations supplémentaires prévues ces prochaines années.

En 2012, le biogaz représentait 2% des énergies renouvelables produites en France métropolitaine, très loin derrière le bois (44,8%) et l'hydraulique (22,4%), mais devant le solaire photovoltaïque (1,6%) et le solaire thermique (0,4%).

Sources : Commissariat général au développement durable.

INTERVIEW


© S.Ancel

SABRINA ANCEL, *DIRECTRICE TECHNIQUE DE LA SOCIÉTÉ HELIOPROD -*

ÉGALEMENT INTERVIEWÉ
OSCAR MARCHAL, *DÉVELOPPEUR PROJET*

Pourquoi le groupe Fulton, spécialisé dans l'immobilier d'entreprise, se positionne aujourd'hui sur les énergies renouvelables ?

Son intérêt pour le développement durable n'est pas nouveau puisque nous avons créé Helioprod en 2011 avec l'ambition de devenir un acteur national dans le secteur des énergies renouvelables. Notre 1er investissement a consisté à construire 18 bâtiments de stabulation équipés de panneaux photovoltaïques en Aveyron et dans le Cantal. Concernant le biogaz, nous avons choisi de démarrer dans le Loiret, puis maintenant en Seine-et-Marne avec deux installations à Lieusaint et Moussy-le-Neuf.

En quoi consistent-elles ?

Dans les deux cas, nous produirons du biométhane, principalement à partir de fumiers équins que nous récupèrerons dans les clubs hippiques et les centres d'entraînement voisins. L'unité de Lieusaint ouvrira la première, fin 2016, rapidement suivie par celle de Moussy-le-Neuf. Au total, elles produiront conjointement par cogénération 16 000 MWh par an, couvrant les besoins en électricité de 6 000 foyers. Autres avantages : une réduction des émissions de gaz à effet de serre de 3 000 tonnes de CO2 et le traitement d'environ 30 000 tonnes de substrats par usine et par an.

Chacune de ces unités représente un investissement de 7 M€. Avec quel impact en termes d'emplois ?

Nous tablons sur 5 à 10 créations d'emplois auxquels s'ajouteront des missions de sous-traitance. Ce n'est certes pas énorme, mais il s'agit d'emplois durables et non délocalisables qui s'inscrivent dans un vrai projet de territoire.


Les panneaux solaires permettent à l'exploitation des frères Quaak de produire trois fois plus d'électricité qu'elle n'en consomme.

CHAUMES-EN-BRIE A OUVERT LA VANNE

Véritables pionniers dans l'injection du biogaz dans le réseau de GrDF, les frères Mauritz et Jacques-Pierre Quaak ont créé à la Ferme d'Arcy (Chaumes-en-Brie) un modèle promis à un bel avenir.

Depuis le 22 juin dernier, une sixième commune – Fontenay-Trésigny – est alimentée en gaz par Bioénergie de la Brie. "Nous avons investi plus de 200 000 € dans la réalisation de 4 km de canalisations pour raccorder cette commune au biogaz que nous produisons à la Ferme d'Arcy, explique Mauritz Quaak qui gère cette exploitation de 350 ha avec son frère Jacques-Pierre. "Cet investissement était nécessaire car nous saturions le réseau local plusieurs mois par an et devions stopper nos injections. Désormais, nous fournissons en « gaz vert » 17 000 habitants du secteur." Les problèmes de surcapacité de Bioénergie de la Brie (plus d'un million de m³ de méthane par an) ne sont pas encore totalement résolus et les frères Quaak étudient maintenant la possibilité d'alimenter une station de Gaz Naturel pour Véhicules (GNV- voir page 10) sur la zone logistique voisine du Val Bréon.

Sept ans de persévérance

C'est ce volontarisme sans faille qui a permis aux frères Quaak d'être les premiers en France à injecter du biométhane dans le réseau GrDF. "C'était en août 2013, au terme de sept ans de démarches, se souvient Mauritz Quaak. Alors qu'il a suffi d'un an pour pouvoir installer des panneaux photovoltaïques sur nos bâtiments (1 407 panneaux sur 1 800 m² pour une production annuelle de 300MWh), aucune réglementation n'était prévue pour l'injection de gaz. Il a fallu tout inventer avec les ministères de tutelle, GrDF et les distributeurs d'énergie – avant de nous lancer". Au total, Bioénergie de la Brie a déjà investi 5 M€ (avec 30 % d'aides) pour valoriser ses effluents d'élevage. "Nous les complétons par des cultures intermédiaires à vocation énergétique et des apports extérieurs, notamment le lactosérum d'une fromagerie voisine, pour obtenir en retour non seulement du biométhane, mais aussi des engrais qui se substituent désormais aux intrants chimiques classiques." Huit bonnes années seront encore nécessaires aux frères Quaak pour rentabiliser leur investissement. Un délai finalement assez court et l'assurance de pérenniser une exploitation agricole qui a voulu anticiper la réforme de la politique agricole commune (PAC). ■

DÉJÀ 1,5 MILLION DE M³ PRODUITS À SOURDUN

En juillet dernier, François-Xavier et Thibault Letang, dirigeants de la société SCEA LETANG, ont fêté le 1er anniversaire de la production de biogaz sur le site de Sourdun. En moyenne, 100 000 m³ y sont injectés chaque mois dans le réseau GrDF et vendus à Engie (GDF Suez) au tarif garanti par l'État. À ce rythme, neuf ans suffiront à rembourser un investissement conséquent (3,5 M€) principalement engagé pour répondre à une problématique agronomique. « Sans activité d'élevage, il nous était difficile de nourrir les sols de l'exploitation et ses 620 ha de grandes cultures céréalières et légumières, résume François-Xavier Letang. Nous avons choisi de lancer une récolte intermédiaire de maïs à vocation énergétique (CIVE) qui a le double avantage de produire du biogaz pour 1 500 foyers… et de nous procurer de l'engrais naturel pour nos sols ». La création de trois emplois figure également au bilan, très positif, de cette nouvelle activité dont les Letang mesurent néanmoins les exigences : une disponibilité de tous les instants, principalement.



© GrDF

O'Terres Energies à Bussy-sur-Marne est l'un des sites seine-et-marnais injectant du biométhane dans les réseaux exploités par GrDF.

GrDF ROULE POUR LE BIOMÉTHANE !

Pour maintenir sa pôle position en matière de production de biométhane, La Seine-et-Marne peut compter sur le volontarisme de GrDF. Le distributeur national accompagne les porteurs de projets à toutes les étapes de leurs études de faisabilité.

L'intérêt de GrDF pour la méthanisation n'est pas nouveau, comme en atteste une réunion organisée il y a plus de deux ans déjà, conjointement avec Seine-et-Marne Développement, sur les atouts de cette énergie renouvelable, propre et non délocalisable. Jérôme Gilliet, le référent GrDF qui suit tous les dossiers biogaz en Île-de-France, avait alors présenté les atouts de cette nouvelle filière et expliqué comment le distributeur pouvait accompagner les porteurs de projets. "Il est de notre responsabilité de promouvoir les énergies renouvelables et de faire de notre réseau un vecteur actif de la transition énergétique. Les objectifs sont clairs. Comme tous les transporteurs de gaz européens, nous nous sommes engagés à ce que 75 % du gaz que nous acheminerons en 2050 soit issus de la méthanisation. La France table sur 1 000 installations en 2030 et il n'en existe que neuf à ce jour, dont trois en Seine-et-Marne. Il n'y a donc pas de temps à perdre !"

Une quinzaine d'unités de production en projet

L'an prochain, le nombre des unités fonctionnant dans le département va doubler avec des ouvertures à Meaux, Brie-Comte-Robert et à Ecuelles. "Une quinzaine d'autres projets sont en cours se réjouit Jérôme Gilliet. Nous accompagnons les porteurs de projets à chaque étape en étudiant avec eux une localisation optimale, à proximité du réseau, et en vérifiant la faisabilité technique et économique d'un investissement qui varie selon les cas de 5 à 10 M€ avec un retour sur 10 à 15 ans."
Dans le même temps, GrDF mène une étude (voir notre encadré) sur le développement d'un réseau de sites de distribution de Gaz Naturel pour Véhicules (GNV) afin d'offrir une vraie alternative au diesel. "Sur ce point aussi, les mentalités évoluent, analyse Jérôme Gilliet. Témoin l'appel d'offres lancé par Carrefour pour disposer d'un point de distribution sur son centre logistique de Sénart. De la même façon, l'extension du TZEN ouvre des perspectives. Ce mode de transport en site propre desservira bientôt des territoires seine-et-marnais producteurs de biométhane. Il y a là une belle opportunité à saisir". ■

LE DÉVELOPPEMENT DU GNV À L'ÉTUDE

La prochaine interdiction du diesel à Paris, annoncée en début d'année, n'a fait que renforcer la volonté de GrDF de promouvoir la distribution du Gaz Naturel pour Véhicules (GNV). Moins polluant, moins bruyant, moins cher, produit localement et générant de l'engrais naturel pour les terres agricoles quand il est issu du biogaz, ce carburant présente en effet bien des avantages… et favorise alors une économie circulaire locale en circuits courts. La Seine-et-Marne figure en bonne place dans la réflexion de l'opérateur : non seulement pour sa position de leader dans la production de biométhane, mais aussi pour l'importance des activités logistiques sur son territoire."Nous visons en effet d'abord les flottes captives qui partent et rentrent chaque soir sur un même site où il est facile de les ravitailler", analyse Pascal Hainaut, le Directeur territorial de GrDF en Seine-et-Marne. Aujourd'hui, un seul site fonctionne à Meaux pour faire rouler les transports en commun de la Communauté d'agglomération du Pays de Meaux. En 2017, un autre ouvrira à Châtres (Communauté de communes du Val Bréon) sur une grande zone d'activités économique et logistique. "Pour s'imposer, le GNV doit s'appuyer sur un réseau de distribution assez dense sur le territoire. C'est l'objet de l'étude que nous menons actuellement en Île-de-France", conclut Pascal Hainaut.

INTERVIEW



© O.Gobaut

OLIVIER GOBAUT
RESPONSABLE DU SERVICE ENERGIES AU SYNDICAT DÉPARTEMENTAL DES ÉNERGIES DE SEINE-ET-MARNE (SDESM)

Qu'est-ce qui amène votre syndicat, initialement à vocation électrique, à s'intéresser au biogaz ?
O.G. : Comme l'évolution de son nom l'indique, le Syndicat départemental des énergies de Seine-et-Marne a élargi sa vocation et vise notamment désormais à développer la production et l'usage d'énergies renouvelables. Nous nous sommes donc naturellement positionnés sur le biogaz, avec la volonté d'aider à structurer une filière solide. Notre projet initial portait sur la production de chaleur et d'électricité.

"AVEC SON PROJET DE PRODUCTION À DAMMARIE-LES-LYS, LE SDESM ENTEND CONTRIBUER AU RENFORCEMENT DE LA FILIÈRE BIOGAZ EN SEINE-ET-MARNE "

Mais il a évolué vers la méthanisation et la production de gaz injecté dans le réseau lorsque la loi l'a permis.

Quels sont vos projets ?
O.G. : Nous allons construire à Dammarie-lès-Lys une unité à double filière, l'une à partir des boues de la station d'épuration voisine et d'intrants d'origine industrielle, et l'autre à partir d'intrants agricoles. Avec une puissance équivalente de à 1,5 MW, elle couvrira les besoins en gaz d'environ 1 000 foyers.

Quels sont le calendrier et le coût de ce projet ?
O.G. : Nous amorçons à l'automne les études réglementaires et prévoyons d'engager les travaux en 2017 pour une mise en marche en 2018. Cela représente un investissement d'une douzaine de millions d'euros pour lequel nous allons solliciter les concours de l'ADEME, de la Région et du Département.

SENSE-CITY À MARNE-LA-VALLÉE :

UN LABORATOIRE DE LA VILLE INTELLIGENTE

Implanté au cœur de la cité Descartes à Marne-la-Vallée, Sense-city est un laboratoire de la ville intelligente. Sous l'impulsion d'un consortium d'académiques, cette maquette d'une mini ville couvrant quelque 250m² est la première étape du projet Sense-city. Grâce à un réseau de nanocapteurs à bas coût, elle est capable de s'auto-diagnostiquer en permanence.

Depuis janvier 2015 les chercheurs seine-et-marnais disposent d'un espace expérimental de 250m² pour explorer les conditions de possibilité de la ville communicante de demain. Labellisé "Projet d'excellence" dans le cadre du premier programme Investissements d'Avenir sur la période 2011-2019, financé à hauteur de 9 millions d'euros, Sense-city est le fruit d'un consortium d'acteurs clés de la recherche, parmi lesquels l'Institut Français des Sciences et Technologies des Transports, de l'Aménagement et des Réseaux (IFSTTAR), le Centre Scientifique et Technique du Bâtiment (CSTB), le Laboratoire de Physique des Interfaces et des Couches Minces (LPICM), l'Institut national de recherche en informatique et en automatique (Inria) et l'Université Paris-Est Marne-la-Vallée (UPEM).

Mesurer la ville pour mieux la comprendre

Sense-city propose de nouvelles solutions de mesure de la ville durable à l'aide d'objets connectés. "Pour comprendre et améliorer la ville, il faut la mesurer" affirme Bérengère Lebental, coordinatrice du projet. Massivement instrumentée, cette mini-ville communicante comporte de multiples capteurs innovants intégrant des nanotechnologies, destinés à équiper la ville sensible. Écosystème complexe reproduisant l'ensemble des infrastructures urbaines (maisons, routes, trottoirs, lampadaires), Sense-city permet de simuler des scénarios urbains réalistes sur des thèmes de recherche tels que la qualité de l'air et de l'eau, l'énergie des bâtiments, la durabilité et la sécurité des infrastructures...

Un accélérateur d'innovations urbaines

L'objectif du projet est donc de développer des idées innovantes destinées au milieu urbain. La technologie des nanocapteurs est déployée dans des cas concrets d'étude, comme la détection précoce des dégradations du matériau. "On sait qu'il est possible de noyer un nanocapteur dans un matériau et qu'il peut décrire ce qui se passe à l'intérieur. Il s'agit désormais de passer de la théorie à la pratique" explique Bérengère Lebental.



L'un des enjeux principaux de cet espace expérimental est de faire sortir les technologies des laboratoires.

BÉRENGÈRE LEBENTAL, COORDINATRICE DU PROJET SENSE-CITY

UN SCÉNARIO URBAIN AUTOUR DE L'HABITAT ET DE LA ROUTE INTELLIGENTE

Dans le cadre du premier scénario, Sense-city a déployé une instrumentation complexe et intelligente au niveau de la maison et de la route, avec des capteurs très efficaces mais aussi à très bas coût. Composé d'un réseau de capteurs couplé à des algorithmes, l'habitat intelligent est ainsi capable d'optimiser ses performances énergétique et sanitaire, comme de contrôler la qualité de l'air. De même, la route intelligente permet par exemple de mieux gérer le trafic et d'organiser le décompte des véhicules.

Centrée sur les usages et les applications technologiques, cette plateforme R&D offre un terrain d'expérimentation aux académiques, aux industriels et aux collectivités pour mettre les technologies à l'épreuve de la réalité. Ils peuvent ainsi les tester et les valider avant de les mettre en œuvre et de les commercialiser.

Le premier démonstrateur de ville intelligente en Europe

"En six mois, nous avons mis en place 12 projets d'expérimentation, ce qui est énorme !" s'exclame Bérengère Lebental. Espace de recherche très dynamique, Sense-city devrait à présent voir se succéder un scénario tous les ans ou tous les deux ans.

Dans le cadre du projet européen sur la qualité de l'eau, la version deux de la mini-ville offrira un vaste hall de 400 m² doté d'une chambre climatique mobile et de sous-sols. Il sera alors possible de contrôler non seulement la température et l'humidité, mais également le rayonnement solaire, la pluie et les sous-sols. Implantée à 50 mètres de l'infrastructure actuelle, elle sera opérationnelle début 2017.

S'il existe un grand nombre de bâtiments intelligents en France, Sense-city est unique en Europe de par sa complexité... et de plus en plus connu en France et à l'étranger. Une réflexion est ainsi en cours pour le déploiement du dispositif à Singapour. ■



PARCS D'ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES

LA ZAC DU NOYER AUX PERDRIX À SERVON

Pour l'Ouest de la Seine-et-Marne, qui attire les PME/PMI désireuses de rester proches de la petite couronne, l'aménagement du Grand Paris est une vraie opportunité. Témoin : le programme développé sur la ZAC du Noyer aux Perdrix à Servon, où les premières implantations interviendront dès 2016.

La patience est une vertu indispensable dans l'immobilier d'entreprise. Souhaitant se doter d'une zone d'activités économiques, la commune de Servon a pris le temps nécessaire pour monter le projet, maîtriser 28 ha de foncier, réaliser des fouilles archéologiques et désigner les opérateurs. Entretemps, Servon a passé le relais à la Communauté de communes de l'Orée de la Brie, désormais en charge du développement économique sur son territoire. L'Agence Foncière et Technique de la Région Parisienne (AFTRP) a été désignée pour définir les différentes composantes du programme qui comprend deux zones commerciales et de restauration en cours de développement et cinq lots dédiés à l'accueil d'entreprises. Et aujourd'hui, tout s'accélère puisque les premières surfaces commerciales et les premiers locaux d'activités seront livrés mi-2016.
Voltaire Développements est l'un des premiers opérateurs à avoir misé sur cette zone d'aménagement concerté (ZAC) du Noyer aux Perdrix.

> *Ce programme répond pleinement aux attentes du marché de l'Est parisien. Il constitue une belle opportunité pour les entreprises qui ont une stratégie patrimoniale.*
>
> **STEVE SEIGLE,** DIRECTEUR ASSOCIÉ DE VOLTAIRE DÉVELOPPEMENTS

"Pour notre société, basée en Rhône-Alpes, c'est une première incursion en région parisienne où nous allons prochainement ouvrir un bureau, explique Steve Seigle, Directeur associé. Pour mener à bien cette opération représentant un investissement de 7 à 8 M€, nous nous appuyons sur l'expérience d'EOL qui a l'exclusivité pour commercialiser notre programme".

Une offre modulable et clé en main

Sur les quelque 14 000 m² acquis par Voltaire Développements, la moitié sera utilisée pour une première tranche de deux ou trois bâtiments. "Les permis de construire ont été déposés et nous prévoyons un lancement des chantiers en début d'année prochaine. Les premiers locaux seront disponibles à la location et à la vente fin 2016", résume Steve Seigle.
"L'intérêt des entreprises pour les locaux d'activités modulables que nous proposons est manifeste, se réjouit Benjamin Sellier, responsable Activités/Bureaux pour l'Île-de-France Est chez EOL. Non seulement l'offre était rare dans le secteur, mais nous bénéficiions aussi des mutations engendrées par les chantiers du Grand Paris. Pour les PME/PMI dans l'obligation de quitter la petite couronne, Servon est une vraie opportunité : elle est bien desservie par la RN 19 et la Francilienne, ce qui leur permet de ne pas trop s'éloigner de la Seine-Saint-Denis ou du Val-de-Marne. Les tarifs raisonnables et la possibilité de moduler les surfaces, avec ou sans mezzanine/bureaux, suivant les besoins et les types d'activités, ont déjà permis de nouer des contacts, parfois très avancés, avec une dizaine d'entreprises dans des secteurs très variés (production, négoce, distribution...).
Parmi les autres atouts du programme "Clé en main" de Voltaire Développements et d'EOL, Benjamin Sellier cite "un environnement de qualité à proximité immédiate du cœur de la commune, une offre de restauration riche et variée ou la possibilité de disposer d'espaces extérieurs privatifs en façade des bâtiments exposés plein Sud et conformes à la réglementation thermique 2012". ■

EN CHIFFRES

- **28 ha dont 23 cessibles**
- **50 000 m² commerciaux et de restauration sur deux zones au Nord et au Sud**
- **5 lots dédiés aux activités économiques**
- **14 000 m² de foncier pour le programme Voltaire Développements**
- **2 ou 3 bâtiments en 1ère phase pour 2 100 m² minimum**
- **Lots divisibles à partir de 180 m² environ**
- **Tarif à l'achat : 1 070 € le m² HT (brut) ou 1 150 € le m² HT (aménagé). Tarif à la location 95 € le m² HT et HC par an**
- **À 15' du RER A (Boissy-Saint-Léger) et à 15' du RER D (Combs-la-Ville)**
- **À 1 km de la Nationale 104 (Francilienne)**
- **À 27 km d'Orly, à 53 km de Paris-CDG**

EN DATES

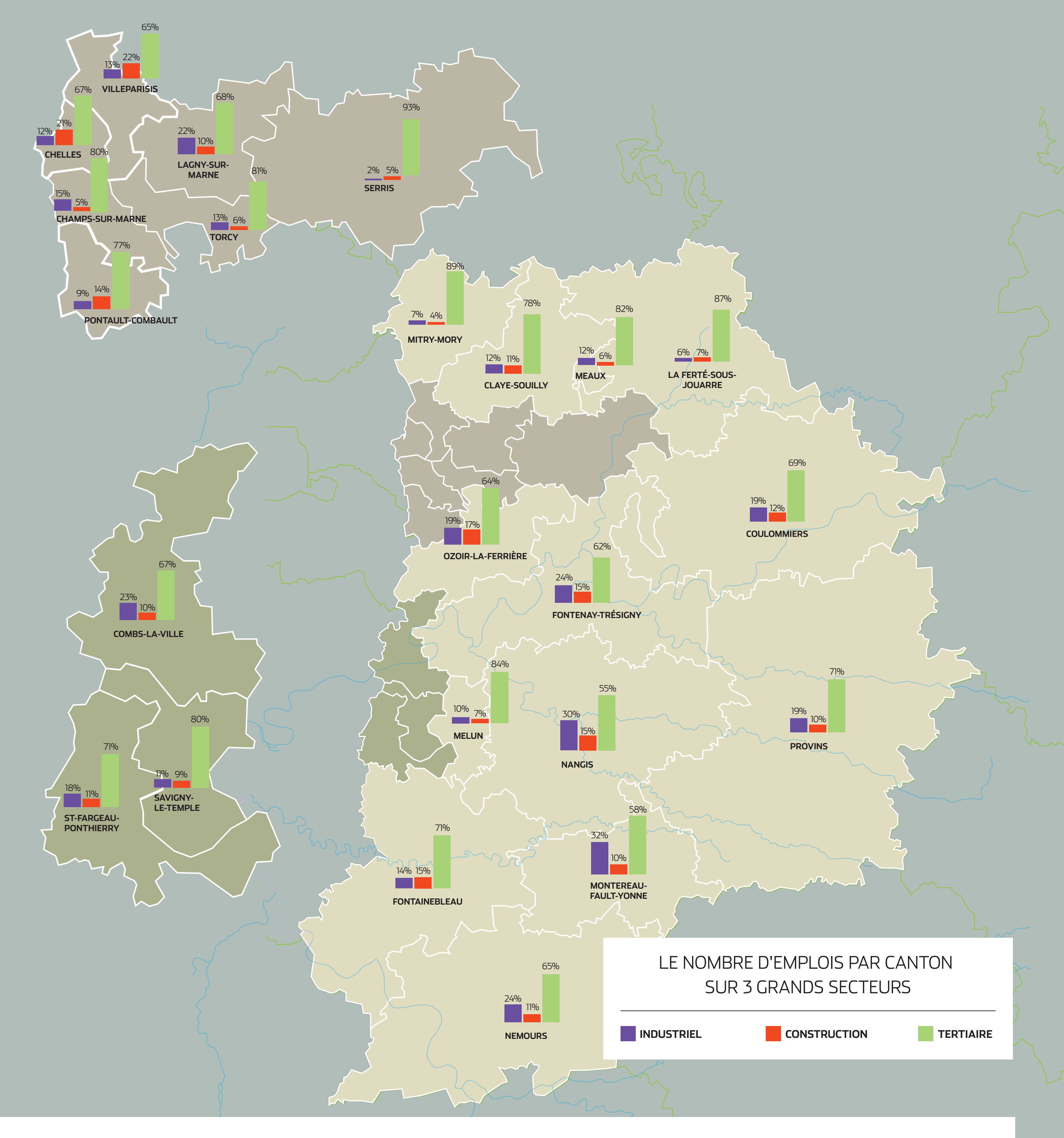
2002
Lancement du projet par la Ville de Servon

2010
Transfert de compétence à la Communauté de communes de l'Orée de la Brie

1ER SEMESTRE 2015
Dépôt des 1ers permis de construire

2E SEMESTRE 2015
Travaux de V&D par l'Agence Foncière et Technique de la Région Parisienne (AFTRP)

2016
Livraison de la 1ère tranche du Programme de Voltaire Développements



À LA CARTE

L'EMPLOI EN SEINE-ET-MARNE : RETROUVEZ TOUTES LES DONNÉES EN LIGNE !

Seine-et-Marne Développement met en ligne, sous forme d'infographies, de très nombreuses statistiques économiques et sur l'emploi dans le département.

Pour chacun des 23 cantons de Seine-et-Marne, dorénavant, quelques clics suffisent pour tout savoir sur l'emploi et l'activité économique.
Des infographies accessibles aussi sur tablettes et smartphones indiquent notamment le nombre d'établissements et les cinq secteurs d'activités les plus représentés sur ce territoire – avec la possibilité d'entrer plus en avant dans le détail de sous-secteurs. À partir des données fournies par l'INSEE, l'ACCOS et l'URSSAF, les études de Seine-et-Marne Développement précisent également les grandes tendances sur l'ensemble du département et ce, dans les principaux secteurs représentés : l'industrie, le commerce, le tourisme, les services aux entreprises, la construction, le transport et la logistique. On y apprend ainsi que l'emploi (hors agriculture) a progressé de 4,5 % en Seine-et-Marne entre 2009 et 2013, avec un total de 343 976 actifs dans 119 676 établissements.
Ou que l'emploi tertiaire y est très nettement majoritaire (77 %), très loin devant l'industrie (14 %) et la construction (9 %). ■

En savoir + : www.seine-et-marne-invest.com

STORY TELLING



COOKIE CRÉATIONS, À CHELLES :

INNOVER C'EST GAGNER !

Pour attirer et fidéliser notre clientèle, principalement dans le cadre de la Restauration Hors Domicile, nous proposons des produits spécifiques issus de recettes revisitées.

ANTOINE DESCHAMPS, DIRECTEUR ASSOCIÉ DE COOKIE CRÉATIONS



Antoine et Stéphane Deschamps, dirigeants de Cookie Créations

Entre tradition française et américaine, les produits commercialisés sous la marque Colorado Cookie sont reconnus depuis 20 ans sur le marché des pâtisseries surgelées. L'enseigne propose du "snacking sucré" haut de gamme, libre variation autour des recettes traditionnelles.

L'entreprise Cookie Créations a été fondée en 1987 par de jeunes Américains lorsque la construction du parc d'attractions d'Euro Disney à Marne-la-Vallée a été officiellement actée. La création de l'entreprise répondait alors à l'engouement pour les cookies et à la nouvelle mode du snacking, la consommation de pâtisseries américaines à emporter et à manger "sur le pouce".

Une politique d'investissement soutenue

Lorsqu'en l'an 2000, Antoine et Stéphane Deschamps reprennent la société, Cookie Créations est déjà implantée depuis cinq ans dans la zone industrielle de Chelles. Les gâteaux sont préparés de manière artisanale dans un atelier. L'entreprise prend alors un premier tournant en développant ses capacités de production : "le marché étant en pleine croissance, nous avons investi dans des silos et des lignes de production automatisées performantes pour atteindre des volumes industriels, tout en conservant l'authenticité des recettes pâtissières" indique Antoine Deschamps. Après une première extension du site en 2006, la société prend encore un nouvel élan en 2010 grâce à l'investissement d'Unigrains, société financière spécialiste de l'agroalimentaire. Aujourd'hui, Cookie Créations fabrique près de 3 000 tonnes de pâtisseries par an. "Nous poursuivons notre développement avec le même état d'esprit et les mêmes valeurs : l'innovation et l'esprit d'équipe" souligne Antoine Deschamps.

COOKIE CRÉATIONS C'EST

- **14,2 millions € de CA annuel**
- **80 salariés dont 55 opérateurs-pâtissiers**
- **Un portefeuille de références qui se renouvelle à hauteur de 20 % tous les ans**
- **12 % du CA à l'export**

LES DATES

1987
Création de la société à Paris
1995
Installation à Chelles
2000
Acquisition par Antoine et Stéphane Deschamps
2006
Doublement de l'usine
2011
Installation de tunnels de refroidissement rapide et entrée d'Unigrains au capital de la société (12,5 %)

Innover pour faire face à un marché exigeant

Cookies, muffins, brownies et tartelettes sont déclinés avec différents types de fourrages, saupoudrages et inclusions. Cookie Créations propose ainsi des pâtisseries originales, entre tradition française et américaine, disponibles en de nombreuses variations par rapport aux recettes initiales. "Il y a cinq ans, le marché était simple : tout le monde commercialisait les mêmes produits. Aujourd'hui, il est plus exigeant et requiert d'être plus spécifique" explique Antoine Deschamps. En cause : l'engouement pour les produits de snacking sucré, qui a engendré la multiplication des points de vente. Pour maintenir un haut niveau de qualité, l'équipe R&D travaille avec les équipes marketing du client à l'amélioration constante des produits et à l'innovation, tant du point de vue gustatif que formel. Ce dynamisme a permis la consolidation des positions acquises en 2000 et l'acquisition de nouveaux clients. Ainsi, Cookie Créations est désormais un fournisseur reconnu de la restauration pour ses desserts surgelés.

Une portée européenne

Les produits Colorado Cookie sont en effet distribués dans la restauration commerciale et collective (écoles, hôpitaux, entreprises, mais aussi McDonald's, Burger King...), en France et dans toute l'Europe. L'équipe de Cookie Créations, très impliquée dans cet objectif de croissance et de pérennisation de la relation clientèle, est fière de produire des pâtisseries commercialisées bien au-delà des frontières de l'hexagone. ■

+ d'infos : www.colorado-cookie.com



Fabien et Laurent Crief, dirigeants de la SNIE

LA SNIE, À BRIE-COMTE-ROBERT :

PRIORITÉ AU **BIEN-ÊTRE DES SALARIÉS**



Ce campus est un acte de foi dans l'entreprise, une projection dans l'avenir.

FABIEN ET LAURENT CRIEF, DIRIGEANTS DE LA SNIE



La Société Nouvelle d'Installations Electriques (SNIE) a inauguré, le 24 juin 2015, son nouveau siège social. Conçu et réalisé par la Compagnie des Contractants Régionaux (CCR) du groupe GSE, en collaboration avec Apside Architecture, il vise à développer la qualité de vie au travail.

Fondée en 1966 par André Crief et reprise en 1997 par ses deux fils, Laurent et Fabien Crief, la SNIE est spécialisée dans la conception et la réalisation d'installations électriques dans les domaines de l'habitat et du bâtiment. Cette entreprise familiale est aujourd'hui l'un des leaders de son secteur.

Faire face à la croissance de l'entreprise

En 1991, la SNIE compte 100 employés, puis 350 en 2010. Aujourd'hui, la société emploie 440 personnes, dont beaucoup sont issues de promotions en interne. “En 12 ans, la taille de l'entreprise a doublé. Les locaux étaient devenus trop petits pour accompagner le développement de l'entreprise”, explique Laurent Crief. Après plusieurs déménagements successifs, les deux dirigeants investissent 13 millions d'euros dans ces nouveaux locaux, trois fois plus vastes que les précédents. Le nouveau siège est construit sur un terrain de 30 000 m^2, avec 4 000m^2 de bureaux, 5 500m^2 d'entrepôts et ateliers, et 600m^2 d'espaces dédiés au sport et à la détente. Fidèle à la commune de Brie-Comte-Robert depuis 1971 où une cinquantaine de salariés est domiciliée, la SNIE est désormais implantée près de la nouvelle zone logistique de la commune, en accès rapide à la Francilienne.

LA SNIE C'EST

- **52 millions € de CA en 2014**
- **440 salariés**
- **8 000 logements équipés chaque année**
- **180 chantiers en parallèle**
- **100 % du capital détenu par la famille Crief**

LES DATES

1966
Fondation de la SNIE

1971
Installation à Brie-Comte-Robert

1991
Déménagement au 3 rue Mozart, à Brie-Comte-Robert

1997
Reprise de l'entreprise par les deux frères

2001
Incendie des entrepôts et des ateliers

2015
Installation dans le siège actuel

Un campus tourné vers le bien-être des salariés

Le nouveau siège social de la SNIE a été conçu comme un campus à l'américaine. “L'une de nos priorités est d'offrir des conditions de travail optimales à nos employés. Ainsi, nous avons porté une attention particulière à la notion de qualité de vie au travail”, souligne Fabien Crief. Accessibles le soir et durant les heures de pause, des terrains de sport ont été aménagés pour pratiquer différentes activités telles que le squash, la pétanque, le tennis de table ou le fitness. Des cours dispensés par un coach leur sont proposés trois fois par semaine. Un parcours de santé est également mis à leur disposition. Ces activités, souvent pratiquées en groupe, favorisent les échanges et renforcent la cohésion.

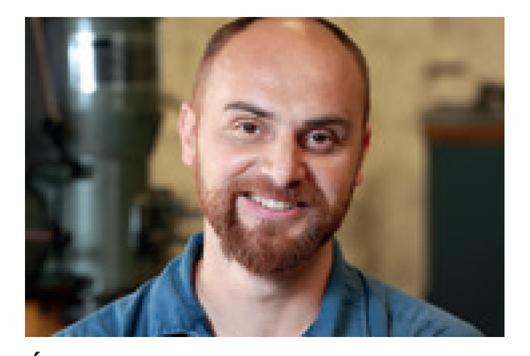
Une construction avant-gardiste

La SNIE a fait appel à la Compagnie des Contractants Régionaux (CCR) pour l'accompagner dans ce projet ambitieux et inédit dans la région. “Notre rôle est d'aider les entreprises à construire leur avenir”, souligne Christophe Dubail, Directeur National Délégué au développement de CCR-GSE. Trois des cinq bâtiments du campus sont estampillés “Cecodia by GSE”, un concept novateur de la CCR alliant confort, bien-être et efficacité énergétique. Dotés d'une structure en bois, ces bâtiments forment un ensemble chaleureux et harmonieux où le décloisonnement, les jeux de transparence et l'ouverture sur la nature occupent une large place. ■

+ d'infos : www.snie.fr



77 c'est eux, c'est une collection de portraits renouvelée à chaque parution. Des acteurs économiques de tous horizons, public comme privé, jeunes et moins jeunes, artisans locaux, entrepreneurs internationaux… tous unis par leur confiance dans l'avenir de la Seine-et-Marne.



ÉRIC CASCARINO

Gérant de société Fabrication Mécanique Dammartinoise, à Saint-Mesmes

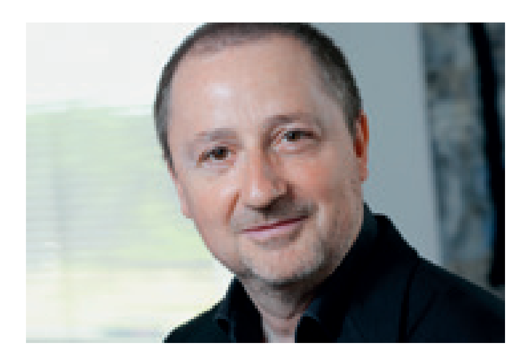
Nous concevons, fabriquons sur mesure et modifions des outils spécialisés destinés aux industriels des secteurs pétrolier, ferroviaire, nucléaire, de l'aviation, du gaz, du triage…



YANN BELAYE

Chargée de mission Entrepreneuriat à l'Université Paris-Est Marne-la-Vallée, à Champs-sur-Marne

En collaboration avec d'autres acteurs, nous valorisons les attitudes et aptitudes entrepreneuriales développées par les étudiants, accompagnons les porteurs de projet et mettons en œuvre les dispositifs coordonnés par le pôle PEPITE 3EF.



LAURENT SEVESTRE

Directeur de la société Up To Date, à Champs-sur-Marne

Nous proposons aux établissements de santé des services de gestion et de maintenance de leurs parcs d'équipements médicaux (IRM, scanner, monitorage, etc.).



CÉLINE MARTIN

Directrice de la Maison de l'Emploi et de la Formation du Nord Est 77, à Meaux

Nous coordonnons les acteurs de l'emploi pour faciliter l'implantation des entreprises sur le territoire et mettons en place des actions sur la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences.



SYLVAIN LECLAND

Gérant de NEMOXIA, à Nemours

Nous accompagnons nos clients dans l'optimisation, la transformation et le maintien en condition opérationnelle de leur infrastructure informatique.



MATHILDE CARON

Chargée de communication de la SECAPEM, à Ozoir-la-Ferrière

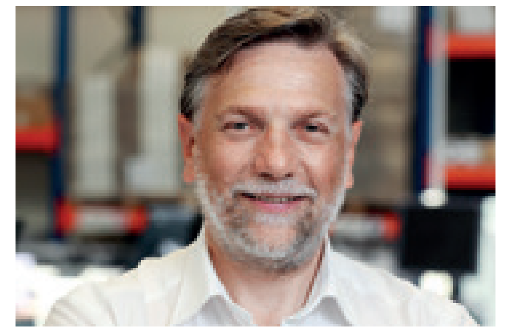
Nous concevons et produisons des systèmes d'entraînement au tir pour les Forces françaises et étrangères et, grâce à nos efforts constants d'innovation, nous offrons des solutions globales d'entraînement.



JULIE CALLIES

Rédactrice en chef de "Aviation et Pilote", à Lognes

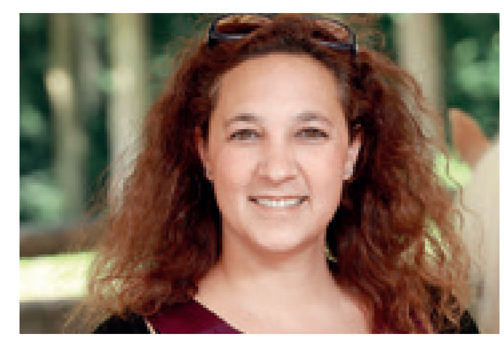
Nous éditons depuis 1973 le premier magazine aéronautique français ainsi que divers ouvrages spécialisés et organisons le Salon des Formations et Métiers Aéronautiques.



FABRICE TUIS

Gérant de la société Aria Repro, à Savigny-le-Temple

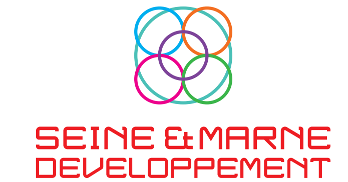
Nous fournissons des services d'impression numérique sur mesure, sur tous supports et tous formats, principalement aux entreprises, aux établissements publics et aux associations.



SONIA BOROS

Fondatrice de So Horse Coaching, à Bois-le-Roi

Nous proposons aux entreprises des séminaires et des formations avec le cheval, en individuel ou en groupe, sur des thématiques telles que le management, les risques psycho-sociaux ou la cohésion d'équipe.



Trajectoires est édité par Seine-et-Marne Développement, agence pour le développement économique du Département de Seine-et-Marne **Directeur de la publication** Arnaud de Belenet • **Comité de rédaction** François-Xavier Deflou, Dominique Marinov • **Rédacteur en chef** Patricia Montin • **Journalistes** Marie-Sophie Gauthier, Emmanuel de Lestrade • **Réalisation** agencebeaurepaire.com • **Photos** yannpiriou.com • **Contact** p.montin@smd77.com • www.seine-et-marne-invest.com • Hôtel du Département 77010 Melun Cedex • **Imprimeur** L'Empreinte Graphique – Claye-Souilly • **Imprimé sur du papier recyclé Igloo Silk • Nº ISSN 1958-8372.**

